

S. 10.15.11. Indon. 1/

ov

NOTICE SUR L'INDONESIE

Généralités

L'Indonésie compte 80 millions d'habitants et couvre une superficie d'environ 50 fois la Suisse, répartie en de très nombreuses îles.

Elle a proclamé son indépendance en août 1945. C'est en décembre 1949 que la Reine Juliana a ratifié solennellement le transfert de souveraineté.

La constitution actuelle de la République d'Indonésie a été promulguée le 17 août 1950. Elle établit un Etat unitaire et ce n'est d'ailleurs pas sans difficultés que le gouvernement de Djakarta a pu faire reconnaître sa prédominance sur toutes les îles de l'archipel.

Les relations de l'Indonésie avec les Pays-Bas sont froides.

Colonie suisse

Il y a environ 300 Suisses établis en Indonésie. Il s'agit principalement de planteurs, d'agronomes, de géologues et de commerçants.

En 1951, une quinzaine de jeunes Suisses ont été engagés par la Banque centrale d'Indonésie pour servir de cadres à ses employés.

Economie

La baisse des prix des matières premières a causé des perturbations à l'économie indonésienne. En 1953, la valeur de ses exportations a baissé de 10% par rapport à 1952 et en raison des difficultés de paiements, les importations ont dû être réduites.

Les Etats-Unis sont le principal client et le premier fournisseur de l'Indonésie. Le budget du jeune Etat pour 1954 prévoit un déficit important.

Relations économiques
suisso-indonésiennes

Malgré les difficultés énumérées ci-dessus, les échanges commerciaux entre la Suisse et l'Indonésie se sont sensiblement développés entre 1949 et 1953. Si l'on excepte une pointe aux importations en 1951, due à la guerre de Corée, et aux exportations en 1951 et 1952 causée par de grandes livraisons d'armes et de munitions à l'Indonésie, la progression de nos échanges a été constante. Nous importions, en 1949, pour près de 16 millions de marchandises et pour 23 millions en 1953. Les exportations ont passé de 15 millions en 1949 à près de 25 millions en 1953.

En raison des difficultés de paiements, nos exportations sont conditionnées par les importations. Nous pourrions accroître celles-ci de plusieurs millions si le copra indonésien ne coûtait pas plus cher que celui des Philippines. Une délégation indonésienne doit se rendre en Europe prochainement



NOTES SUR L'INDONÉSIE

pour étudier le marché de cette matière première. Il est vraisemblable qu'elle se rendra également en Suisse.

L'accord sur les contingents d'importation et d'exportation est valable jusqu'au 30 septembre de cette année. La date des négociations pour son renouvellement n'est pas encore fixée.

Sous l'angle financier, nous éprouvons des difficultés pour effectuer des transferts, les autorités indonésiennes appliquant, dans la plupart des cas, une taxe très lourde sur les exportations de capitaux.

Il ne semble pas que les milieux financiers suisses aient l'intention de consentir un prêt à l'Indonésie.

Relations culturelles

M. Naville à Djakarta a fait un grand effort pour intensifier les relations culturelles. Il a organisé une exposition d'affiches, plusieurs expositions de livres et des échanges de programmes radiophoniques.

Il y a eu, l'année dernière, en Suisse, sous les auspices de la Légation d'Indonésie, une exposition de la production et de la culture de l'archipel, ainsi qu'une présentation de ballets indonésiens.

Conclusion

Relations économiques
commerce

Les relations économiques entre la Suisse et l'Indonésie ont subi une évolution importante au cours de ces dernières années. L'Indonésie est devenue un partenaire commercial de plus en plus important pour la Suisse. Les échanges de biens et de services ont augmenté de manière constante. Les investissements suisses en Indonésie ont également augmenté, notamment dans le secteur des infrastructures et de l'industrie. Cependant, il existe encore des obstacles à une croissance plus rapide, tels que des difficultés de transfert de capitaux et des incertitudes politiques. Il est donc essentiel de poursuivre les efforts pour améliorer le cadre des relations économiques.